

	FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DESTINATION DES BOIS RONDS ET SUIVI DES VOLUMES	TLGIRT	Date d'approbation	15 avril 2015
			Instance décisionnelle	DGR
			Date de la dernière modif.	20 mars 2025

DÉTAIL DE L'ENJEU	
Enjeu : 5,01 et 5.08	Répartition juste des bénéfices et des coûts Compétitivité des entreprises du domaine forestier (volet : entreprises de récolte et de transformation)
Objectif	Suivre dans le temps, par groupes d'essences : 1. Le niveau de récolte et de transformation par comparaison avec la possibilité forestière (m³) 2. Les mouvements des bois ronds sur le territoire de la TLGIRT Lac-Saint-Jean
Indicateur	1. Volume (m³) récolté sur le territoire de la TLGIRT Lac Saint-Jean, livré aux usines de la région, comparé à la possibilité forestière. Donnée quinquennale.
Unité d'aménagement	025-71, 024-71 et 027-51

DESCRIPTIF
Description de l'enjeu L'objectif exprimé par les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean est de connaître la quantité (volume en m³) de bois récoltés par unité d'aménagement (UA) p/r à la possibilité et d'évaluer ce qui est effectivement transformé dans l'une ou l'autre des usines de la région. Le choix de faire un suivi de l'indicateur d'état pour connaître le niveau annuel de récolte découle de la difficulté d'agir à l'échelle locale sur cet indicateur. Les volumes récoltés <u>ne peuvent être directement comparés à la possibilité annuelle</u>, puisque : - des rectifications sur la période quinquennale peuvent être faites; - les lots mis aux enchères peuvent être récoltés au cours d'une année subséquente; - des volumes non récoltés de la période quinquennale précédente sont disponibles; - des modifications portant sur le bois de contrainte peuvent être apportées. De plus, il peut y avoir des variations annuelles importantes entre les différentes UA de la région en fonction de perturbations naturelles aléatoires requérant un plan d'aménagement spécial de récupération.

	FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DESTINATION DES BOIS RONDS ET SUIVI DES VOLUMES	TLGIRT	Date d'approbation	15 avril 2015
			Instance décisionnelle	DGR
			Date de la dernière modif.	20 mars 2025

SOLUTION ET MOYEN DE MAÎTRISE								
Moyen de maîtrise								
Les données sont produites à partir de Mesubois.								
Méthodologie du suivi								
Ventilation : Est présentée en détail ci-dessous la manière dont les résultats seront ventilés annuellement dans le bilan quinquennal AFD. C'est un tableau produit par période quinquennale								
Groupe d'essences	Garantie d'approvisionnement	PRAU	Lot mis en vente aux enchères	Allocation ponctuelle	Autres permis	Volume total		
	Transformation territoire TLGIRT					Possibilité régionale	Transformation TLGIRT	Pourcentage
SEPM								
Bouleaux								
Peupliers								
Total								

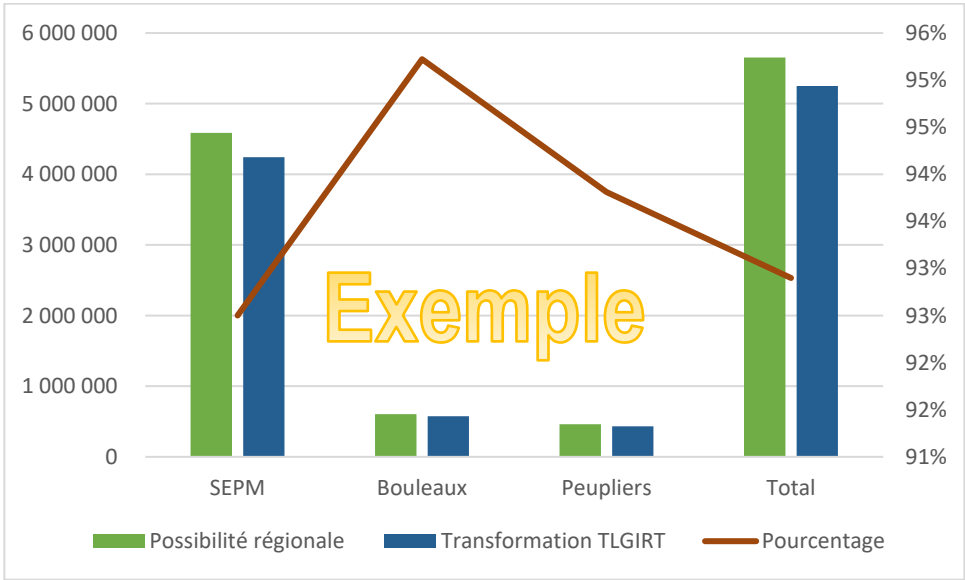
	FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DESTINATION DES BOIS RONDS ET SUIVI DES VOLUMES	TLGIRT	Date d'approbation	15 avril 2015
			Instance décisionnelle	DGR
			Date de la dernière modif.	20 mars 2025

Annexe 1

Tableau des volumes 2023-2028 récoltés sur le territoire de la TLGIR, transformés sur le territoire et comparé à la possibilité forestière.

Essences	Possibilité régionale	Transformation territoire TLGIRT	Pourcentage
SEPM	4 587 000	4 243 000	93%
Bouleaux	604 900	576 000	95%
Peupliers	460 500	432 000	94%
Total	5 652 400	5 251 000	93%

Graphique des volumes 2023-2028 récoltés sur le territoire de la TLGIR, transformés sur le territoire et comparé à la possibilité forestière.



	FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DESTINATION DES BOIS RONDS ET SUIVI DES VOLUMES	TLGIRT	Date d'approbation	15 avril 2015
			Instance décisionnelle	DGR
			Date de la dernière modif.	20 mars 2025

ANNEXE 2

Regroupement des types de volumes utilisés dans Mesuboïs

Classement des types de volumes pour les FES

Garantie d'approvisionnement

CD Changement de destination art. 92 et 93
GA Garantie d'approvisionnement art. 88

Lots mis en vente aux enchères

VE Vente aux enchères art. 120

Permis de récolte aux fins d'approvisionnement d'une usine de transformation du bois

PR Approvisionnement d'usine de transformation art. 73 6,1° (PRAU art. 86,1)

Allocations ponctuelles

REM Volume de bois rémanents art. 63
RVGA Volume autorisé suite à la renonciation ou suspension d'un BGA art. 102 et 109
SFVGA Volume autorisé suite à la fin d'une garantie art. 114
VNR Autorisation de récolte de volume non récoltés par un BGA art. 46.1

Autres permis (seulement si le bois est livré à une scierie)

PAA Permis autres activités art. 73 8°
PAFRA Permis d'intervention pour travaux d'aménagement faunique, récréatif ou agricole art. 73 5°
PUP Permis d'intervention pour travaux d'utilité publique art. 73 3°

Exclus (sauf si le bois est livré à une scierie)

PSR Volume autorisé en vertu d'un plan spécial de récupération art. 60
CGT Convention de gestion territoriale art. 17,22 (Loi MRNF)
EDG Entente de délégation de gestion art. 17,22 (Loi MRNF)
FER Permis d'intervention pour projet d'expérimentation ou de recherche art. 73 7°
PBCC Permis de bois de chauffage à des fins commerciales art. 73 1°
PDM Permis d'intervention titulaire de droits miniers aux fins d'exercer ses droits art. 73 4°
PER Volume récolté sur une érablière art. 73 2°
GIF (petit permis)

Bois de chauffage domestique

	FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DESTINATION DES BOIS RONDS ET SUIVI DES VOLUMES	TLGIRT	Date d'approbation	15 avril 2015
			Instance décisionnelle	DGR
			Date de la dernière modif.	20 mars 2025

RESPONSABILITÉS		
Préparée par :	Sylvain Chouinard, ing.f., UG de Roberval-et-Saint-Félicien	
Professionnel responsable de la fiche :	Sylvain Chouinard, ing.f., UG de Roberval-et-Saint-Félicien	
Approbation du ou des gestionnaires responsables :	Nom	Date
	Dario Marceau	20 mars 2025

Adhésion des partenaires :	TLGIRT : Lac-Saint-Jean	Date : 20 mars 2025
----------------------------	-------------------------	---------------------

ANNEXES

Historique de l'indicateur				
Version/Date	Action	Date	Section modifiée	Commentaires
1.0	Rédaction préliminaire	29 avril 2014		
1 ^{er} décembre 2018	Fusion des FES pour 025-71	1 ^{er} décembre 2018	Toutes	Arrimage entre 022-51 et 025-51
Février 2020	Proposition d'adoption de la nouvelle mouture de FES	6 février 2020	Toutes	Fusion entre FES suivi des volume et destination des bois. Ajout de graphiques et de tableaux en annexe
Mai 2024	Atelier	Mai 2024	Toutes	NA
2.0	Adoption	20 mars 2025	Toutes	NA